



COMMUNE DE ROCHE

Info



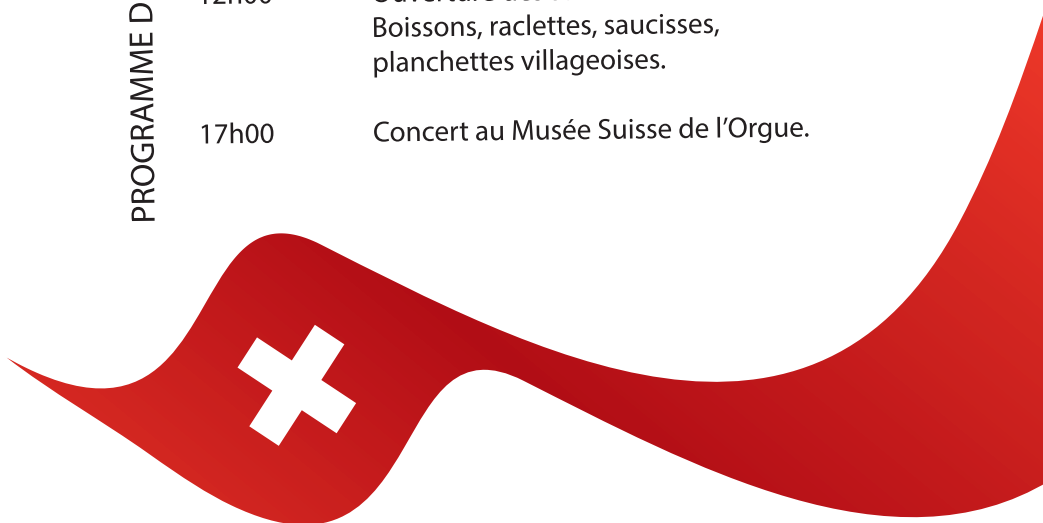
INVITATION - 1er AOÛT 2015 FÊTE NATIONALE

Festivités organisées dans le parc des Salines, devant la maison de commune (Maison des Saulniers).

En cas de mauvais temps, la manifestation est déplacée à la salle de la Rotzérane.

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

11h00	Accueil des invités et de toute la population Apéritif offert par la commune Ambiance musicale
11h30	Partie officielle Messages des Autorités Hymne national
12h00	Ouverture des stands de restauration Boissons, raclettes, saucisses, planchettes villageoises.
17h00	Concert au Musée Suisse de l'Orgue.



Pour marquer ce jour de Fête dans notre village, la Municipalité invite tous les habitants à pavoiser à la fenêtre un drapeau suisse, vaudois, d'un autre canton ou d'un autre pays.

Billet du Syndic

Chères Rotzérânes, chers Rotzérâns,
Chers administrés,

À peine la Fête au village terminée que l'Union des sociétés locales (USL) mobilise à nouveau ses troupes afin de mettre en œuvre les festivités de la Fête Nationale du 1er Août.

Ces festivités se dérouleront une nouvelle fois dans le cadre exceptionnel du parc des Salines, devant la maison de commune des Saulniers.

La célébration du 1er Août est devenue une tradition forte, avec ses feux, ses lampions et ses discours patriotiques. Rassembler, partager, fédérer, fêtons ensemble notre union, notre 724e fête nationale, sachons communiquer et partager nos valeurs caractérisant notre confédération d'États, à toute notre population.

Notre modèle helvétique fait des envieux dans cette Europe en pleine tourmente. Soyons dignes de notre origine, fiers de la Suisse neutre et libérale, de la Suisse qui travaille, la Suisse qui ose, qui innove, qui maîtrise ses emplois et son économie. Une Suisse prospère et droite au milieu de la tempête. Fiers d'être Suisses disais-je, mais surtout d'être Vaudois et plus que tout....., d'être Rotzérâns !

La Municipalité se réjouit de vous retrouver à l'occasion de ces festivités et de partager ces instants patriotiques ensemble ! Venez nombreux !

Un grand merci réitéré au comité de l'USL ainsi qu'à tous les bénévoles.

Belle fête nationale, belles vacances et bel été.

Christophe Lanz, Syndic



Hymne national

1ère strophe

Sur nos monts, quand le soleil,
Annonce un brillant réveil,
Et prédit d'un plus beau jour le retour,
Les beautés de la patrie,
Parlent à l'âme attendrie,
Au ciel montent plus joyeux,
Au ciel montent plus joyeux,
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

2ème strophe

Lorsqu'un doux rayon du soir,
Joue encore dans le bois noir,
Le cœur se sent plus heureux près de Dieu,
Loin des vains bruits de la plaine,
L'âme en paix est plus sereine,
Au ciel montent plus joyeux,
Au ciel montent plus joyeux,
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

3ème strophe

Lorsque dans la sombre nuit,
La foudre éclate avec bruit,
Notre cœur pressent encore le Dieu fort,
Dans l'orage et la détresse,
Il est notre forteresse,
Offrons-lui des cœurs pieux,
Offrons-lui des cœurs pieux,
Dieu nous bénira des cieux,
Dieu nous bénira du haut des cieux.

4ème strophe

Des grands monts vient le secours,
Suisse, espère en Dieu toujours !
Garde la foi des aïeux,
Vis comme eux !
Sur l'autel de la patrie,
Mets tes biens, ton cœur, ta vie !
C'est le trésor précieux,
C'est le trésor précieux,
Que Dieu bénira des cieux,
Que Dieu bénira du haut des cieux.





COMMUNE DE ROCHE

info

INFO canicule

Conseils en cas de grandes chaleurs

Se reposer, rester au frais !
Rester chez soi, réduire l'activité physique.
Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir.
Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit.
Porter des vêtements clairs, amples et légers.
Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps.
Boire régulièrement, manger léger.
Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif.
Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers.

Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique !



BIBLIOBUS, Né pour lire **Nouveau !!!**

Le bibliobus fera halte à Roche le mardi 4 août 2015, de 9h30 à 11h, et le mercredi 9 septembre 2015, de 14h à 16h, sur le parking devant la place de jeux du Pré-de-la-Cava.
Avec ses 400 livres en français et dans d'autres langues, il attend tous les enfants, de 0 à 10 ans!



L'UAPE, La Cédille

L'UAPE attend les inscriptions pour la rentrée du 24 août. Disponibilités le matin, à midi ou après l'école.

Vos enfants y sont accueillis par des professionnels, dans un cadre agréable et sécurisé et y exercent des activités motivantes et variées.



MUSEE Suisse de l'Orgue

5 nouvelles orgues sont à découvrir lors des prochains concerts organisés au Musée Suisse de l'Orgue à Roche. Venez découvrir ces instruments d'exception !



Prochaines dates:

25 Juillet 2015	Maria Magdalena Kaczor (orgue)
01 Août 2015	Claude Pahud (orgue)
08 Août 2015	Rodolfo Bellati (orgue)
	Emanuele Fresia (saxophone)
15 Août 2015	Pascale Van Coppenolle (orgue)
22 Août 2015	Michael Felix (orgue)
29 Août 2015	Giorgio Revelli (orgue)
	Sara Gianfelici (guitare)
05 Septembre 2015	Elue (orgue, chant, violoncelle & guitare électrique)
19 Septembre 2015	Audrey Launaz (théâtre)
	Guy-Baptiste Jaccottet (orgue)
26 Septembre 2015	Pierre-Alain Clerc (Sur le nouvel harmonium 2 claviers)
	Stéphanie Décaillet, (violon),
	Edouard Jaccottet (violon)
	Daniel Suter (violoncelle)

SÉCURITÉ publique

117

Les vacances d'été sont presque là. Et avec elles, les habitations vides feront la joie des cambrioleurs durant plusieurs semaines. Afin d'éviter une recrudescence des cambriolages, les Polices cantonales romandes, de Berne et du Tessin, mettent en garde la population !

<http://www.vd.ch/themes/securite/prevention/>

NE PENSEZ PAS
...qu'aux vacances!

- Mettez vos **VALEURS** à l'abri
- Simulez une **PRÉSENCE**
- Faites relever votre **COURRIER**
- Avisez vos **VOISINS**

Votre Police

votrepolice.ch
urgences **117**

FEUX d'artifices

Le maniement d'explosifs **représente un réel danger** et nécessite que ces engins pyrotechniques soient, d'une part mis en œuvre sur un pas de tir réservé à cet effet et, d'autre part, **utilisés avec précaution** en raison des risques de lésions corporelles et d'incendie en cas de mauvaise manipulation.

Nous vous rappelons que chaque année en Suisse, l'utilisation non conforme de ces éléments pyrotechniques provoque de nombreux accidents. Dès lors, il y a lieu de respecter scrupuleusement les consignes édictées par le fabricant (âge, distance de sécurité, emplacement, etc.)

Vous comprendrez aisément qu'aucun engin pyrotechnique ne pourra être utilisé directement sur le lieu de la fête.

La Municipalité vous remercie pour votre vigilance





COMMUNE DE ROCHE

info

Administration communale

Heures d'ouverture des bureaux :

Greffes municipal:

Mercredi, jeudi, vendredi 08h30 - 11h30
Mardi 13h30 - 18h00

Office de la population

Lundi, mardi, jeudi 08h30 - 11h30
Mardi 13h30 - 18h00

Bourse communale

Mercredi 08h30 - 11h30

Adresse : Rue des Salines 2A, Les Saulniers,
Case postale 27, 1852 Roche.

Tous les détails, sur : www.roke-vd.ch

Info déchets :

Ramassage des déchets encombrants

Ils auront lieu sur le parking de
Près-Clos - Centre sportif
de 10 h.00 à 19 h.00, le mardi

25 août

Pour les autres dates restantes
de l'année, les travaux
sur la zone de Près Clos
obligent le déplacement du lieu
de récolte.

Ce nouveau lieu sera le long
de l'Eau froide, sur les places
de parc non goudronnées.

(Voir plan ci-contre)
Concerne les deux
mardis restants:

20 octobre

24 novembre

**A toute fin utile, nous rappelons que le dépôt
des déchets sur le domaine public en dehors
des conteneurs ou Moloks, est strictement
INTERDIT.**



Recensement des chiens 2015

En exécution de la Loi sur la Police des chiens
LPolC du 31 octobre 2006, tous les possesseurs et
détenteurs de chiens sont tenus de les déclarer à
l'Office de la population.

En application de l'article 69 du Règlement de Police
communal, l'annonce doit intervenir dans les 15
jours dès leur acquisition ou dans les 90 jours dès la
naissance. Toutes modifications telles que vente,
donation ou décès de chiens est également à
déclarer dans les 15 jours, pour radiation.

A son arrivée à Roche, tout propriétaire de chien doit
l'annoncer spontanément à l'Office de la population.

Des contrôles ponctuels seront effectués par des
personnels assermentés.

Chaque chien doit porter un collier indiquant le nom
et le domicile de son propriétaire.

Depuis le 1er octobre 2002, tous les chiens doivent
être identifiés au moyen d'une puce électronique
mise en place par un vétérinaire et être enregistrés
par ce dernier dans la banque de données désignée
par le Conseil d'Etat, à savoir la société Animal
Identity Service (ANIS).

La Municipalité saisit l'occasion d'inviter les
propriétaires de chiens à s'intéresser aux cours
d'éducation dont une offre très large existe en
contactant la Société protectrice des animaux :
www.svpa.ch ou tél. 021 784 80 00

Contact mail de l'office de la population :
population@roke-vd.ch

